

Renseignements sur le programme Personne laissé de côté

Renseignements sur le programme

Le programme Personne laissé de côté a été créé en 2007 et vise à donner la chance à chaque enfant de faire l'expérience du scoutisme, sans être freiné par des difficultés financières. Nous effectuerons une évaluation de base des besoins financiers qui seront déterminés en fonction de renseignements fournis par les familles scoutées basés sur un système de confiance.

Lorsque vous communiquerez avec les responsables du programme Personne laissé de côté par téléphone au **1 844 300-6652** ou par courriel au NOLB@scouts.ca:

- Les parents devront nous faire part des revenus de leur ménage et de la taille de leur famille. Ces informations seront utilisées pour faire l'évaluation de base des besoins financiers;
- L'évaluation des besoins financiers sera faite en fonction du seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada mis à jour chaque année.
- Le SFR est utilisé par plusieurs fournisseurs de service et niveaux de gouvernement pour allouer le financement aux activités récréatives. Le SFR consiste à calculer les besoins financiers d'une famille en fonction de sa taille (nombre de membres dans la famille) et de son revenu.
- Un processus de demande d'exception sera établi et géré par les centres de service pour s'assurer que les jeunes ne voient pas refusé une expérience scoutée en raison de circonstances uniques.

Veillez noter que le programme Personne laissé de côté déclinera les demandes de financement des bénévoles adultes ou de participation à des Jamborees ou des événements internationaux.

Conditions

Les demandes sont confidentielles et le centre de service Personne laissé de côté est le seul à connaître le nom et la situation personnelle des demandeurs. Une demande n'est valable que pour une seule subvention, et elle ne garantit pas votre admissibilité dans le futur. Vous devez soumettre une nouvelle demande chaque année.

<http://www.scouts.ca/fr/renseignements-sur-le-programme-personne-laiss%C3%A9-de-c%C3%B4t%C3%A9>

Personne laiss  de c t  - Demande de subvention

Pour soumettre une demande de subvention au **programme Personne laiss  de c t ** :

- Vous pouvez appeler la ligne de soutien du programme Personne laiss  de c t  (**1 844 300-6652**) ou  crire   NOLB@scouts.ca en mentionnant le **nom du parent**, la **ville**, la **province**, le **num ro de t l phone avec l'indicatif r gional**, la **taille de la famille**, le **revenu familial** et le **nombre d'enfants qui s'inscriront aux scouts**. Les appels et les courriels seront achemin s au centre de service r gional le plus proche;
- Le centre de service examine l'information re ue et d termine si la famille a droit   la subvention Personne laiss  de c t ;
- Un employ  du centre de service communique avec le parent pour lui dire s'il a re u la subvention. L'employ  lui explique ensuite la marche   suivre pour inscrire son enfant ou encore il effectue l'inscription de l'enfant imm diatement. Vous devrez alors payer la somme restante par carte de cr dit ou encore par ch que ou par argent comptant au centre de service r gional.

NOTE : Toutes les demandes de subvention du programme Personne laiss  de c t  doivent  tre re ues au bureau national de Scouts Canada dans un d lai de 60 jours de la date   laquelle la subvention a  t  remplie.

<http://www.scouts.ca/fr/personne-laiss%3%A9-de-c%3%B4t%3%A9-demande-de-subvention>